| GROUPE | 21 | FONGICIDE |
|---|---|---|




# FONGICIDE AGRICOLE RANMAN 400SC

## COMMERCIAL SUSPENSION

### LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**GARANTIE: Cyazofamide 34,5 %**

**Contient 400 grammes de cyazofamide par litre**
**Ce produit contient le 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015% à titre d'agent de conservation**

### N° D'HOMOLOGATION : 30716 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 ml à 200 litres

ISK Biosciences Corporation
7470, chemin Auburn
Bureau A
Concord (Ohio) 44077 U.S.A.
1-877-706-4640



### PRÉCAUTIONS
### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**NE DOIT PAS** être ingéré. Nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé avec la peau. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau tiède et du savon après la manipulation ou l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter d'inhaler les brouillards de pulvérisation.

**Lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations :** le travailleur doit porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des gants et lunettes de protection résistant aux produits chimiques.

**Lors de l'application :** le travailleur doit porter une chemise à manches longues et un pantalon long.

Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer uniquement si le risque d'entraînement vers des zones d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, du matériel d'épandage et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

**Entreposage des pesticides :** entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec et sécuritaire, séparé des autres pesticides, des engrais, des aliments pour humains et animaux.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblés. Observer les zones tampons précisées sous MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traités vers les habitats aquatiques, éviter l'application sur des endroit ayant une pente modérée à forte, des sols compactés ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque des pluies intenses sont prévues.

La contamination de milieux aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'établissement d'une bande de végétation entre le secteur traité et la limite du plan d'eau.

## MODE D'EMPLOI

On peut utiliser efficacement le **fongicide agricole Ranman 400SC** lors de la pulvérisation de solutions diluées. Un bon recouvrement uniforme est essentiel pour la suppression des maladies.

**NOTA :** Retourner lentement le contenant plusieurs fois pour assurer l'uniformité du mélange.

Les doses figurant sur cette étiquette indiquent les litres de **fongicide agricole Ranman 400SC** par hectare. Appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** dans un volume suffisant d'eau pour recouvrir le feuillage. Le volume de pulvérisation à utiliser varie selon la croissance des plantes et se situera entre 200 et 600 litres par hectare. Pour toute application foliaire, **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé dans une cuve de pulvérisateur avec un surfactant non ionique ou organosilicié (comme le Sylgard 309) selon les recommandations indiquées sur l'étiquette du fabricant.

La quantité requise de fongicide agricole Ranman 400SC doit être ajoutée lentement dans le réservoir de pulvérisation lors du remplissage. Laisser fonctionner l'agitateur lors du remplissage du réservoir de pulvérisation et des opérations de pulvérisation.

## MODE D'EMPLOI : ÉPANDAGE AÉRIEN – CUCURBITACÉES SEULEMENT

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Le précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux l'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Le **fongicide agricole Ranman 400SC** peut être appliqué par pulvérisation aérienne SEULEMENT lorsqu'il est impossible d'utiliser l'équipement de pulvérisation au sol en raison de l'inondation des champs.

### Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à

l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le (440) 357-4651. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

**Volume :** Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

## Lutte intégrée

Bien que le **fongicide agricole Ranman 400SC** possède une activité systémique limitée, on devrait le traiter comme un fongicide préventif et l'appliquer avant que la maladie n'atteigne la récolte. Le **fongicide agricole Ranman 400SC** est recommandé pour être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée, qui peut comprendre l'utilisation de variétés végétales résistantes aux maladies, des pratiques agronomiques, une rotation des cultures, des agents biologiques de la suppression des maladies, du dépistage des parasites, et des systèmes de prévisions des maladies qui ciblent la prévention des dommages économiques causés par les parasites. On devrait utiliser les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies. Consulter les responsables agricoles provinciaux pour connaître d'autres stratégies de lutte intégrée établies dans votre secteur. Le **fongicide agricole Ranman 400SC** peut être utilisé au cours de programmes de prévision des maladies qui recommandent à quel moment procéder à l'application selon les facteurs environnementaux qui favorisent le développement des maladies.

## Gestion de la résistance

En ce qui concerne la gestion de la résistance, veuillez noter que le **fongicide agricole Ranman 400SC** contient un fongicide du groupe 21. Toute population fongique peut renfermer des organismes naturellement résistants au **fongicide agricole Ranman 400SC** et à d'autres fongicides du groupe 21. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** ou les fongicides du même groupe 21 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- **NE PAS FAIRE** d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application de fongicide possédant un mode d'action différent pour éliminer la maladie.
- Ne pas dépasser le nombre total d'applications de **fongicide agricole Ranman 400SC** par saison par culture tel que mentionné dans la partie « Mode d'emploi » de l'étiquette.
- Utiliser le **fongicide agricole Ranman 400SC** dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Mark Gelin, ISK Biosciences Corporation, au 1 (440) 357-4644 à l'extérieur du Canada (des frais d'interurbain seront facturés) ou au gelinm@iskbc.com

Étant donné que les organismes pathogènes se distinguent dans leur potentiel de développer de la résistance aux fongicides, suivre les directives soulignées dans la partie « Mode d'emploi » de cette étiquette pour des stratégies précises de gestion de la résistance. Consulter les responsables agricoles provinciaux pour des conseils concernant le bon usage de **fongicide agricole Ranman 400SC** dans des programmes visant à minimiser la résistance aux maladies.

| *Culture* | *Maladies* | *Taux/Hectare (Produit)* | *Directives* |
|---|---|---|---|
| **Pomme de terre** | **Mildiou** *(Phytophthora infestans)* | 0,1 à 0,2 L | **Gestion de la résistance :** **NE PAS** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de six fois par culture par année. **NE PAS FAIRE** d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application de fongicide possédant un mode d'action différent pour éliminer le mildiou.<br>**Directives d'application:** Pour supprimer le mildiou, faire des applications de **fongicide agricole Ranman 400SC** dans un horaire de 7 jours commençant lorsque les systèmes d'avertissement prévoient des périodes d'infection, généralement une fois que les parties aériennes des plants se touchent sur le rang ou lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies. Utiliser la dose la plus faible (0,1 L de produit/ha) pour des applications préventives ou une très basse fréquence de la maladie; augmenter la dose au fur et à mesure de la hausse de fréquence de la maladie ou du développement de la culture, jusqu'à la dose maximale (0,2 L de produit/ha). Pour l'élimination du mildiou des tubercules, s'assurer que les 2 à 3 dernières applications de **fongicide agricole Ranman 400SC** avant l'aridisation sont faites à la dose maximale (0,2 L de produit/ha) en suivant les pratiques de gestion de la résistance.<br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé dans une cuve de pulvérisateur avec un surfactant non ionique ou organosilicié (comme le Sylgard 309) selon les recommandations indiquées sur l'étiquette du fabricant. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare.<br>**NE PAS** appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.<br>**NE PAS** appliquer par voie aérienne.<br>**On doit observer un délai de 30 jours pour les nouvelles plantations.** |

**AVIS À L'UTILISATEUR :** LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS:

LE MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous, a été rédigé par des personnes autres que ISK Biosciences Corporation et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. ISK Biosciences Corporation ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager ISK Biosciences Corporation de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

| Culture | Maladies | Taux/Hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Légumes, Cucurbitacées** (Groupe de Cultures 9); Pomme de merveille, poire de merveille, cantaloup, fruit de chayotte, concombre chinois, pastèque de Chine, melon à confire, concombre, courge comestible, melon, melon brodé, citrouille, courge, courge d'été, pastèque, concombres des Antilles et courge d'hiver. | **Mildiou** *(Pseudoperonospora cubensis)* | **Sol :** 0,15 à 0,2 L dans 200 à 600 L d'eau par hectare<br>**Aérienne:** 0,15 à 0,2 L dans minimum de 50 L d'eau par hectare | **Gestion de la résistance :** **NE PA** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de six fois par culture par année. **NE PAS FAIRE** d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour supprimer le mildiou.<br>En cas d'application uniquement du **fongicide agricole Ranman 400SC**, ne pas dépasser une application d'un fongicide du Groupe 21 sur un total de trois applications. Ne pas effectuer des applications consécutives du **fongicide agricole Ranman 400SC**. Alterner plutôt le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec d'autres fongicides de résistance fongique différente et ayant une efficacité satisfaisante contre le mildiou. Continuer d'alterner le fongicide QiI (groupe 21) dans les cultures successives.<br>**Directives d'application :** Pour une suppression tardive du mildiou, appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** dans le cadre d'un programme d'application aux 7 à 10 jours en commençant au début de la floraison ou quand les conditions sont propices au développement de la maladie, mais avant l'apparition de celle-ci. Utiliser la dose la moins forte et l'intervalle le plus long à titre de pulvérisation de prévention de la maladie ou quand les conditions propices au développement de la maladie sont faibles. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si les conditions propices au développement de la maladie sont modérées ou sévères.<br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé dans une cuve de pulvérisateur avec un surfactant non ionique ou organosilicié (comme le Sylgard 309) selon les recommandations indiquées sur l'étiquette du fabricant. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare.<br>**NE PAS** appliquer dans la journée précédant la récolte.<br>**On doit observer un délai de 30 jours pour les nouvelles plantations.** |

| Culture | Maladies | Taux/Hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Carottes** | **Cavité pythienne dépérissement/division de la racine causé par Pythium** (*Pythium* spp.) (Répression seulement) | 0,44 L à l'hectare | **Mode d'emploi :** Une seule application du **fongicide agricole Ranman 400SC** est permise par saison ; soit par une application de prélevée suivant la plantation dans un délai de 3 jours après la plantation, ou, par une application directe au sol 14 jours après la plantation.<br>**Application de prélevée suivant la plantation :** Appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** au sol après la plantation/l'ensemencement par application après la plantation/ l'ensemencement et de prélevée (avant la levée des plantes) dans les 3 jours suivant la plantation/ l'ensemencement. Appliquer en utilisant suffisamment d'eau afin d'obtenir une couverture complète et faire suivre avec une irrigation par aspersion de 1,25-2,5 cm d'eau afin que le produit atteigne les racines de manière adéquate.<br>**Application en surface (application généralisée ou en bandes) :** Faire une seule application 14 jours après la plantation/l'ensemencement. Appliquer avec suffisamment d'eau afin d'obtenir une couverture adéquate en appliquant directement à la base des plantes. Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être incorporé au sol avec 1,25-2,5 centimètres d'eau. S'il n'est pas possible de procéder à l'irrigation immédiatement après l'application, l'application doit être effectuée en utilisant suffisamment d'eau afin de permettre la pénétration dans le sol.<br>Pour les applications en bandes, une bande de 15,2 à 20,3 cm est recommandée (voir la formule pour calculer la quantité requise pour la bande).<br>Calculer la quantité de fongicide agricole Ranman 400SC requise pour le traitement de bandes en utilisant la formule : |
| | | Largeur de la bande en cm / Espacement entre les rangées en cm | X Taux d'application généralisée par hectare = Quantité requise pour chaque hectare dans le champ |
| | | | La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au dessus de la culture ou du sol.<br>**NE PAS** appliquer par voie aérienne.<br>**NE PAS** appliquer dans les trente jours précédant la récolte. |

| Culture | Maladies | Taux/Hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Épinard** | **Rouille blanche** (*Albugo occidentalis*) **(Répression seulement)** | 0,15 à 0,2 L dans 300 à 500 L d'eau par hectare | **Gestion de la résistance :** **NE PAS** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de cinq fois par culture par année. **NE PAS FAIRE** d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour supprimer la maladie.<br>En cas d'application uniquement du **fongicide agricole Ranman 400SC** seul ne pas dépasser une application d'un fongicide du Groupe 21 sur un total de trois applications. Ne pas effectuer des applications consécutives du **fongicide agricole Ranman 400SC**. Alterner plutôt le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec d'autres fongicides de résistance fongique différente et ayant une efficacité satisfaisante contre la rouille blanche. Continuer d'alterner le fongicide QiI (groupe 21) dans les cultures successives.<br>**Directives d'application :** Pour la répression de la rouille blanche, appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** dans le cadre d'un programme d'application aux 7 jours en commençant au début, quand la maladie est d'abord vu ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Utiliser la dose moins forte pour les applications de prévention ou la pression de la maladie est très faible; utiliser la dose élevé lorsque la pression de la maladie augmente.<br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé en cuve avec du Sylgard 309 (agent de surface organosilicié) à 0,15 L/ha. Le volume de pulverisation à utiliser va varier selon la croissance des plantes et va se situer entre 300 à 500 litres par hectare.<br>**NE PAS** appliquer dans la journée précédant la récolte.<br>**NE PAS** appliquer par voie aérienne.<br>**On doit observer un délai de 30 jours pour les nouvelles plantations.** |

| Culture | Maladies | Taux/hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Plants repiqués de tomates de serre, poivrons, concombres, Brassicas et laitue à des fins de culture en pleine terre** | **Fonte des semis pythienne et dépérissement des racines** *Pythium spp.* | 30 ml par 100 L d'eau | Faire une seule application de la solution fongicide à un taux de 30 ml de **fongicide agricole Ranman 400SC** par 100 L d'eau en tant que traitement fongique du sol par trempage afin de bien mouiller le milieu de culture immédiatement après l'ensemencement.<br>N'utiliser aucun surfactant lors de l'arrosage du pied.<br>**N'APPLIQUER PAS** la solution dans les **60** jours précédant le début de la récolte des tomates, des poivrons, des concombres et des Brassicas.<br>**N'APPLIQUER PAS** la solution dans les **40** jours précédant la récolte de la laitue. |

| Culture | Maladies | Taux/hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Basilic (champ et serre)** | **Mildiou** (*peronospora belbahrii*) | De 0,20 à 0,22 L par hectare | **Gestion de la résistance :** **NE PA** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de quatre fois par culture par année. **NE PAS** faire d'applications séquentielles du **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour lutter contre le mildiou.<br>Lorsque le **fongicide agricole Ranman 400SC** est appliqué seul, ne pas effectuer plus d'une application d'un fongicide du groupe 21 sur un total de trois applications. Ne pas effectuer d'applications consécutives du **fongicide agricole Ranman 400SC**. Alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec des fongicides présentant une résistance croisée différente, et dont l'efficacité contre le mildiou est satisfaisante. Continuer d'alterner le fongicide QiI (groupe 21) entre les cultures successives.<br>**Directives d'application :** Appliquer en pulvérisation foliaire.<br>**NE PAS** appliquer par voie aérienne.<br>Le delai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jours.<br>Pour lutter contre le mildiou du basilic, appliquer le produit à des intervalles de 7 à 10 jours, en commençant lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Utiliser la dose la moins forte et respecter l'intervalle le plus long lors de la réalisation de pulvérisations visant à prévenir la maladie, ou lorsque les conditions propices au développement de la maladie sont faibles. Utiliser la dose la plus forte et respecter l'intervalle la plus courte si les conditions propices au développement de la maladie sont modérées ou sévères.<br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé dans une cuve avec un surfactant non ionique ou organosilicié (tel que le Sylgard 309), en respectant une dose de 0,15 L/ha. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare. |

| *Crop* | *Diseases* | *Rate/Hectare (Product)* | *Instructions* |
|---|---|---|---|
| **Haricots (mange-tout et de Lima)** | **Mildiou** *(phytophthora phaseoli)*<br><br>**Écoulement duveteux** *(pythium aphanidermatum)*<br><br>**Brûlure phytophthoréenne** *(phytophthora capsici)* **répression** | 0,20 L par hectare | **Gestion de la résistance :**<br>**NE PAS** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de six fois par culture par année. **NE PAS** faire d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe.<br><br>Lorsque le **fongicide agricole Ranman 400SC** est appliqué seul, ne pas dépasser une application d'un fongicide du groupe 21 sur un total de trois applications. Ne pas effectuer des applications consécutives de **fongicide agricole Ranman 400SC**. Alterner **RANMAN 400SC** avec des fongicides appartenant à un groupe ayant un mode d'action différent et une efficacité satisfaisante. Continuer d'alterner les fongicides du groupe 21 entre les cultures successives.<br><br>**Directives d'application :**<br>Appliquer par pulvérisation foliaire.<br><br>**NE PAS** appliquer par voie aérienne.<br><br>**Pour la suppression du mildiou sur les haricots de Lima**, appliquer le produit à intervalles de 7 à 10 jours, en commençant dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions sont propices au développement de cette dernière. Respecter l'intervalle la plus longue lors de la réalisation de pulvérisations de prévention, ou lorsque les conditions propices au développement de la maladie sont faibles. Respecter l'intervalle la plus courte si les conditions propices au développement de la maladie sont modérées ou sévères. Après une application, alterner **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour lutter contre le mildiou.<br><br>**Pour la suppression de l'écoulement duveteux des haricots de Lima et des haricots mange-tout**, effectuer la première application lors de la pleine floraison (premières cosses), puis renouveler l'opération à intervalles de 7 à 14 jours. Respecter l'intervalle la plus longue dans le cadre de pulvérisations de prévention, ou lorsque les conditions propices au développement de la maladie sont faibles. Respecter l'intervalle la plus courte si les conditions propices au développement de la maladie sont modérées ou sévères. **NE PAS** faire d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Lors de la pulvérisation contre les écoulements duveteux, il convient de se limiter à une application de **fongicide agricole Ranman 400SC** si aucun produit efficace contre les écoulements duveteux présentant un mode d'action différent ne peut être utilisé.<br><br>**Pour la rèpression de la brûlure phytophthoréenne des haricots de Lima et des haricots mange-tout,** effectuer la première application lorsque la floraison est complète (développement des cosses), puis effectuer une deuxième application plus tardivement, au moment du développement de petites cosses, et renouveler l'opération tous les sept jours, au besoin, afin de maîtriser la maladie. **NE PAS** faire d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Lors de la pulvérisation contre, **la rèpression de la brûlure phytophthoréenne** il convient de se limiter à une application de **fongicide agricole Ranman 400SC** si aucun produit efficace contre la rèpression de la brûlure phytophthoréenne présentant un mode d'action différent ne peut être utilisé.<br><br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé en cuve avec un agent tensio-actif non ionique ou organosilicié (tel que le Sylgard 309), selon les recommandations figurant sur l'étiquette du fabricant. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare.<br><br>Le delai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jours.<br><br>Les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent être plantées immédiatement après le dernier traitement. Ne pas planter d'autres cultures non homologuées pour ce produit dans les 30 jours suivant la dernière application. |

| *Culture* | *Maladies* | *Taux/hectare (Produit)* | *Directives* |
|---|---|---|---|
| **Laitue (frisée et pommée)** | **Mildiou** *(bremia lactucae)* **Répression** | 0,20 L par hectare | **Gestion de la résistance :**<br>**NE PAS** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de six fois par culture par année. **NE PAS** faire d'applications séquentielles du **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour lutter contre le mildiou.<br><br>Lorsque le **fongicide agricole Ranman 400SC** est appliqué seul, ne pas dépasser une application d'un fongicide du groupe 21 sur un total de trois applications. Ne pas effectuer d'applications consécutives du **fongicide agricole Ranman 400SC**. Alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec des fongicides présentant une résistance croisée différente et ayant une efficacité satisfaisante contre le mildiou. Continuer d'alterner le fongicide QiI (groupe 21) entre les cultures successives.<br><br>**Directives d'application :**<br>Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire ou pulvériser en direction de la base de la plante.<br><br>**NE PAS** appliquer par voie aérienne.<br><br>Effectuer la première application de **fongicide agricole Ranman 400SC** après le semis ou une fois les plants de laitue plantés dans le champ. Il convient de commencer les applications suivantes lorsque les conditions météorologiques sont propices au développement du mildiou ou lorsque le champ est atteint par la maladie. Toutes les applications ultérieures doivent être effectuées à intervalles de 7 à 14 jours, en respectant l'intervalle la plus courte lorsque les conditions propices au développement de la maladie sont modérées ou sévères.<br><br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé en cuve avec un agent tensio-actif non ionique ou organosilicié (tel que le Sylgard 309), selon les recommandations figurant sur l'étiquette du fabricant. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare.<br><br>Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 0 jours.<br><br>Les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent être plantées immédiatement après le dernier traitement. Ne pas planter d'autres cultures non homologuées pour ce produit dans les 30 jours suivant la dernière application. |

| Culture | Maladies | Taux/hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Tomate de plein champ** | **Mildiou** *(phytophthora infestans)* | De 0,1 à 0,2 L dans 200 à 600 L d'eau par hectare | **Gestion de la résistance :**<br>**NE PAS** appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** plus de cinq fois par culture par année. **NE PAS** faire d'applications séquentielles du **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour lutter contre le mildiou.<br>Lorsque le **fongicide agricole Ranman 400SC** est appliqué seul, ne pas dépasser une application d'un fongicide du groupe 21 sur un total de trois applications. Ne pas effectuer des applications consécutives du fongicide **agricole Ranman 400SC**. Alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec des fongicides présentant une résistance croisée différente et ayant une efficacité satisfaisante contre le mildiou. Continuer d'alterner avec le fongicide QiI (groupe 21) entre les cultures successives.<br>**Directives d'application :**<br>Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire.<br>Effectuer des applications de **fongicide agricole Ranman 400SC** à des intervalles de 7 à 10 jours, en commençant lorsque les systèmes d'alerte prévoient des périodes d'infection, généralement lors de l'initiation florale ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser le taux le plus faible et l'intervalle le plus long pour effectuer des applications préventives, ou en cas de très basse fréquence de la maladie; augmenter le taux et réduire l'intervalle à mesure que les conditions propices au développement de la maladie deviennent importantes, ou à mesure du développement végétatif, jusqu'à ce que le taux maximal et l'intervalle le plus court soient atteints.<br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé en une cuve avec un surfactant non ionique ou organosilicié (tel que le Sylgard 309), en respectant un ratio de 4:3 (Ranman 400SC: Sylgard 309), ou selon les recommandations figurant sur l'étiquette du fabricant. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare.<br>Le delai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 1 jour.<br>Les cultures mentionnées sur cette étiquette peuvent être plantées immédiatement après le dernier traitement. Ne pas planter d'autres cultures non homologuées pour ce produit dans les 30 jours suivant la dernière application. |

| Culture | Maladies | Taux/hectare (Produit) | Directives |
|---|---|---|---|
| **Légumes-feuilles du genre Brassica (chou) (groupe de cultures 5)**<br><br>**Brocoli** *(brassica oleracea var. botrytis)*<br>**Brocoli de Chine (gai lon)** *(brassica alboglabra)*<br>**Rapini** *(brassica campestris)*<br>**Choux de Bruxelles** *(brassica oleracea var. gemmifera)*<br>**Chou pommé** *(brassica oleracea)*<br>**Chou chinois (pak-choï)** *(brassica chinensis)*<br>**Chou chinois (nappa)** *(brassica pekinensis)*<br>**Chou chinois (gai choy)** *(brassica campestris)*<br>**Chou-fleur** *(brassica oleracea var. botrytis)*<br>**Chou brocoli** *(brassica oleracea var. botrytis)*<br>**Chou cavalier** *(brassica oleracea var. acephala)*<br>**Chou frisé** *(brassica oleracea var. acephala)*<br>**Chou-rave** *(brassica oleracea var. gongylodes)*<br>**Mizuna** *(brassica rapa var. japonica)*<br>**Feuilles de moutarde** *(brassica juncea)*<br>**Moutarde épinard** *(brassica rapa var. perviridis)*<br>**Feuilles de colza** *(brassica napus)* | **Mildiou** *(peronospora parasitica)*<br>**répression seulement** | 0,2 l/ha dans un minimum de 300 à 500 litres d'eau/ha | **Directives d'application :**<br>Effectuer des applications à intervalles de 7 à 10 jours en commençant dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de cette dernière. Utiliser l'intervalle le plus long pour des applications préventives ou en cas de très basse fréquence de la maladie, et réduire l'intervalle à sept jours lorsque les conditions propices au développement de la maladie deviennent importantes. **NE PAS** faire plus de cinq applications par culture par année.<br>Le **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé en cuve avec un agent tensio-actif non ionique ou organosilicié (tel que le Sylgard 309), en respectant une dose de 0,15 l/ha.<br>**Gestion de la résistance :**<br>**NE PAS** faire d'applications séquentielles du fongicide agricole **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le fongicide agricole **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application d'un fongicide possédant un mode d'action différent pour lutter contre le mildiou.<br>Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 1 jour. |

**Application avec pulvérisateur agricole : NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

**Application aérienne: NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat, ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de survol au lieu de l'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification fine/moyenne/grossière de l'ASAE. Pour réduire la dérive causée par la turbulence associée aux bouts d'ailes, l'espacement entre les buses sur la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65% de l'envergure de l'aile ou du rotor.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

**Zones tampons**

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe du produit et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages aménagés, les grands pâturages libres et la végétation arbustive), ainsi que des habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages), et les habitats estuarien/marin.

| Méthode d'application | Culture | | Dimensions de la zone tampon requise (mètres) pour la protection de | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Habitat d'eau douce d'une profondeur de: | | Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de: | | Habitats terrestres |
| | | | Moins d'un metre | Plus d'un metre | Moins d'un metre | Plus d'un metre | |
| Pulvérisation Terrestre | Pomme de terre, cucurbitacées, carotte, épinard, laitue (frisée et pommée), haricots (mange-tout et de Lima), basilic, tomates, légumes du genre Brassica (groupe de cultures 5) | | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Pulvérisation aérienne | Cucurbitacées | Voilure fixe | 1 | 0 | 1 | 1 | 20 |
| | | Voilure tournante | 1 | 0 | 1 | 1 | 15 |

Lorsqu'on emploi un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter celle des zones tampons des produits qui est la plus étendue (restriction la plus sévère) en utilisant la taille de gouttelettes la plus grossière, selon la classification de l' American Society of Agricultural Engineers (ASAE), indiquée dans l'ensemble des étiquettes des produits du mélange.

**PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un center anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'urgence : Appeler au 1 (888) 484-7546.

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

## ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la ***Loi sur les produits antiparasitaires***. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.